



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

dépenses

Question écrite n° 39965

### Texte de la question

M. Marc Le Fur demande à M. le ministre de l'agriculture et de la pêche de lui donner des indications sur le montant des intérêts et pénalités versés par ses services en 2007 pour des retards de paiement. Il souhaite également savoir ce que représentent ces intérêts de retard par rapport à l'ensemble des sommes qui ont été payées par ses services.

### Texte de la réponse

Le montant des intérêts et pénalités versé, pour des retards de paiement, pour les seuls services du ministère de l'agriculture et de la pêche en 2007 s'élève à 8 006 euros (à l'exclusion des établissements sous tutelle tels que les offices, l'Agence unique de paiement ou le Centre national pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles). Ce montant représente un pourcentage infime des dépenses du ministère de l'agriculture et de la pêche.

### Données clés

**Auteur :** [M. Marc Le Fur](#)

**Circonscription :** Côtes-d'Armor (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 39965

**Rubrique :** Finances publiques

**Ministère interrogé :** Agriculture et pêche

**Ministère attributaire :** Agriculture et pêche

### Date(s) clée(s)

**Question publiée le :** 20 janvier 2009, page 419

**Réponse publiée le :** 10 mars 2009, page 2290